

## Ottawa Priorité aux espaces verts

William DeGrace

---

Number 21, Fall 1983

Le patrimoine vert

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18900ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

DeGrace, W. (1983). Ottawa : priorité aux espaces verts. *Continuité*, (21), 22–24.

---

# OTTAWA PRIORITÉ AUX ESPACES VERTS

William DeGrace\*



*Tin House Court  
doit son nom à la  
façade ornée d'é-  
léments en fer  
blanc que l'on  
aperçoit plaquée  
sur un mur de  
béton.*



*Le parc de l'Hôtel  
de ville occupe  
l'espace laissé  
libre lors de la  
construction des  
bâtiments mo-  
dernes.*

**A** la question: qu'aimeriez-vous voir à la place d'un terrain vague dans un quartier urbain densément peuplé? La réponse est presque invariablement: un parc. Et non sans raison: les parcs comme tout espace à ciel ouvert, petit ou grand, permettent aux gens de se promener, s'asseoir ou manger. Ils les aident à résister aux influences néfastes de la vie urbaine de tous les jours. Points de repère dans la ville, leur caractère particulier reflète celui de la communauté dans laquelle ils sont situés.

Il n'est donc pas surprenant que les populations urbaines luttent pour obtenir et pour conserver des espaces libres. Cela s'inscrit dans un mouvement pour l'assainissement du cadre de vie, amorcé avec la cité-jardin au début du siècle, et qui est la principale préoccupation de l'urbanisme moderne. Plus récemment, les espaces à ciel ouvert ont été reconnus comme partie intégrante du patrimoine.

Qu'en est-il de ce patrimoine au Canada et plus spécifiquement dans la capitale nationale? La capitale, largement pourvue d'aires ouvertes et d'espaces verts, est probablement le meilleur exemple au Canada d'une région urbaine qui s'efforce d'inclure dans sa planification son patrimoine de verdure.

À l'origine d'Ottawa et Hull, on ne songeait guère à la qualité de la vie. Ces villes se sont développées selon les impératifs militaires et économiques de l'époque. Peu vulnérables aux attaques, elles avaient en outre l'avantage d'être situées au milieu d'immenses ressources forestières. Elles ont grandi rapidement et leurs rues se sont découpées selon le modèle conventionnel de la grille orthogonale. On n'accordait guère d'importance aux espaces à ciel ouvert puisque à deux pas du centre-ville, on se trouvait en pleine nature et dans un cadre d'une beauté incomparable. Et, tout comme Québec, Kingston et d'autres postes militaires de l'époque, Ottawa était pourvue de vastes terrains d'exercice qui tenaient lieu d'espaces verts. *Barracks Hill* (la colline des casernes, devenue la colline parlementaire), le parc Major et la square Cartier en sont des exemples. On y trouvait en outre des terrains vagues, des cimetières, des places de marché et des communaux qui ser-

vaient aussi de lieu de rencontre et de détente, comme dans toutes les villes d'Amérique du Nord.

### CONTRER LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Néanmoins, il était à prévoir que la prospérité naissante des villes nord-américaines allait mener aux conditions sordides des villes européennes de la révolution industrielle, si des mesures n'étaient prises pour assurer la conservation des espaces à ciel ouvert existant. À Ottawa, par exemple, ce fut grâce aux pressions du public que la colline Major est devenue un parc, alors connu sous le nom de parc Dominion. Fait notable, nos édiles et une nouvelle génération d'urbanistes créaient des espaces à ciel ouvert bien en harmonie avec les autres fonctions de la ville.

En Europe et en Amérique du Nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'ensuivit un intérêt nouveau pour l'urbanisme et en particulier pour la planification d'espaces à ciel ouvert. Les Ebenezer Howard, Le Corbusier, Frederick Law Olmstead et Frank Lloyd Wright font désormais partie de l'histoire de l'urbanisme des temps modernes. Tous s'appliquaient à trouver les moyens de créer des espaces libres dans les villes. Ils s'inspiraient parfois des places publiques de l'Antiquité ou de l'histoire plus récente (particulièrement celle de France, d'Italie ou de Grande-Bretagne) ou plus souvent, ils innovaient hardiment.

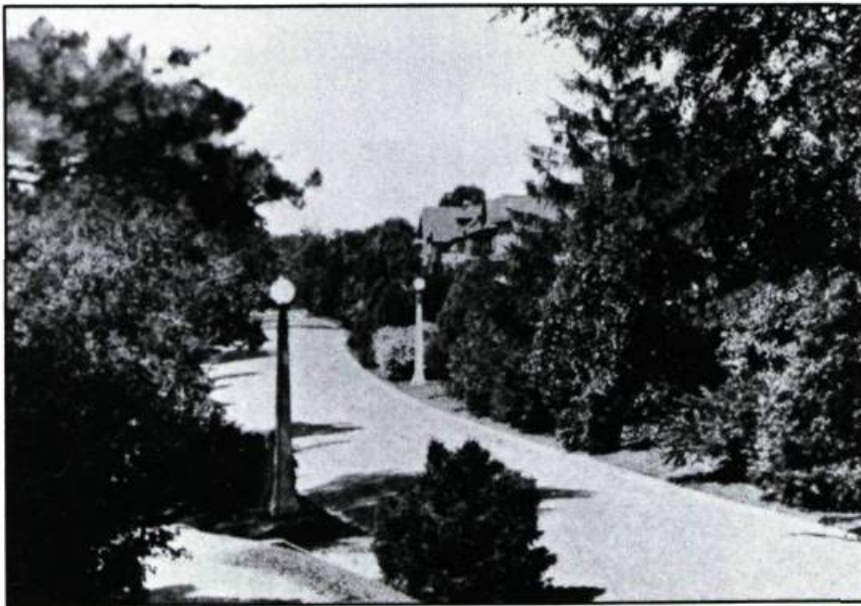
Cette tendance eut de profondes répercussions sur les villes du Canada et, notamment sur sa jeune capitale. Depuis plus de soixante-quinze ans, Ottawa fait l'objet d'études par des urbanistes réputés. Chacun d'eux a beaucoup insisté sur les espaces ouverts et reconnu qu'en choisissant Ottawa comme la capitale de ce qui était alors la province du Canada, la reine Victoria avait, à son insu, choisi un cadre d'une beauté exceptionnelle. Cet emplacement, avec ses rives pittoresques souvent escarpées et les collines de la Gatineau comme toile de fond, a tellement impressionné les urbanistes que l'amélioration du cadre de vie est aujourd'hui l'élément central de la planification et de la conservation des espaces à ciel ouvert de la capitale.

### UN AMÉNAGEMENT PLANIFIÉ

Au tournant du siècle, l'architecte paysagiste montréalais Frederick G. Todd a jeté les bases de la planification future des espaces à ciel ouvert en préparant pour la Commission d'embellissement d'Ottawa des plans de jardins, de places publiques et de parcs de banlieue. Tout comme son successeur, Sir Herbert Holt, président d'une Commission portant son nom établie en 1915, il croyait que les parcs et les espaces verts devaient être amenés au peuple et non l'inverse. Pour sa part, Holt a recommandé que l'on acquière de nouveaux terrains aptes à être transformés en parcs et a préconisé de relier les parcs par des avenues ou promenades. Les deux rives de la rivière des Outaouais, y compris la colline parlementaire, l'île Victoria, la rive de Hull et la parc Major formaient le centre de ce réseau d'espaces à ciel ouvert. Holt et son successeur Noulan Caucho, un conseiller de la Commission de la planification de la ville d'Ottawa en matière d'urbanisme, ont tous deux également oeuvré à la création d'une esplanade au coeur même de la ville d'Ottawa, et c'est à eux que nous devons le parc de la Confédération.

Vers la fin des années 1930 et le début des années 1940, la Commission du district fédéral, successeur de la Commission d'embellissement d'Ottawa, retint les services du célèbre urbaniste parisien Jacques Gréber. Consterné par l'incohérence des plans existants et par leur déplorable manque d'esthétique, Gréber fut néanmoins impressionné par le cadre de verdure de la capitale. Cette dernière lui est apparue située au coeur d'un vaste parc. Les recommandations qu'il nous a laissées pour faciliter l'accès aux rives et pour multiplier les parcs et les dégagements devant les édifices publics reflètent les réalisations des cités-jardins de l'époque où les espaces à ciel ouvert sont une composante d'une ville bien ordonnée.

La conception actuelle de la planification des espaces à ciel ouvert ne diffère pas tellement de celle des premiers urbanistes. En fait, on a plutôt tendance à considérer leurs oeuvres comme partie intégrante de notre patrimoine, et nos urbanistes ne manquent jamais d'en prendre connais-



Les premiers urbanistes de la capitale avaient planifié les avenues afin qu'elles prolongent le réseau de parcs publics et d'espaces à ciel ouvert.

l'angle des rues Wellington et Metcalfe. Il a été aménagé de façon fort heureuse pour répondre à divers besoins et en particulier, pour servir de centre de ralliement pour touristes et de point de départ des promenades à pied. Il constitue un lien visuel stratégique avec deux autres espaces importants: la colline parlementaire et le mail de la rue Sparks.

## DE NOMBREUX BIENFAITS

Le réseau d'espaces ouverts, en plus d'améliorer l'apparence de la capitale, contribue à maintenir la valeur des propriétés foncières. Il permet en outre de mieux contrôler le micro climat et de réduire au minimum le bruit et la pollution aérienne. Aussi, les municipalités ont naturellement tendance à encourager la création d'espaces urbains par des politiques et des directives d'urbanisme. À Ottawa-Hull, la Commission de la capitale nationale, organisme fédéral de planification établi en 1958, recommande la création du plus grand nombre d'espaces ouverts lors de l'étude des plans de développement. Elle continue à appliquer sa politique générale de préservation du cadre de verdure, grâce à une enfilade soigneusement planifiée d'espaces ouverts, de promenades et de parcs. Cela ne manque pas d'affecter d'autres aspects de la planification. On peut citer comme exemples l'emplacement des voies de transport et des institutions d'envergure nationale ainsi que les critères de qualité auxquels sont soumis les édifices fédéraux. Il faut considérer par ailleurs la stratégie de la planification des municipalités régionales et, en particulier, celles des villes d'Ottawa et de Hull.

Il faut espérer que la capitale du Canada servira d'exemple dans la création et la préservation d'espaces à ciel ouvert. Elle a un rôle de premier plan à jouer pour encourager le respect du contexte et de la continuité des aménagements, valeurs de plus en plus appréciées à mesure que se technocratissent nos villes. En favorisant le lien étroit entre la capitale et la nature, nous parviendrons à tourner à notre avantage la critique du gouverneur général Edmund Head en 1857: *La principale objection au choix d'Ottawa est qu'elle se trouve située en pleine sauvagerie.* ■

\* Chargé de projet à la Commission de la capitale nationale.

sance avant de s'engager dans une nouvelle direction.

Mais la planification et la préservation des espaces à ciel ouvert doivent aussi inclure les petits espaces urbains: la place du marché, le cimetière, la rue piétonnière, le petit parc, la cour intérieure, l'enclos, le terrain vague, enfin toutes ces formes d'espaces à ciel ouvert que nous connaissons depuis des siècles. De plus en plus on saisit leur importance dans le plan d'ensemble d'une ville. Ils font tout autant partie de notre patrimoine que l'environnement construit ou naturel.

## UNE VILLE AUX ESPACES ORCHESTRÉS

Il en est résulté, pour notre capitale, un ordre subtilement orchestré d'espaces ouverts au coeur de la ville. On a tout d'abord les espaces naturels, la ceinture de verdure et le parc de la Gatineau. On trouve ensuite des zones intermédiaires comme les terres longeant le réseau de promenades, la voie longeant le canal Rideau, le ruisseau de la Brasserie, et des parcs tels ceux de Jacques-Cartier à Hull et Rockcliffe à Ottawa.

Ces espaces donnent au coeur même de la capitale des caractéristiques de notre arrière-pays. Viennent ensuite les zones urbaines contrôlées: les cours intérieures, les squares, les rues piétonnières comme, par exemple, le parc de l'Hôtel de ville de Hull, le marché By d'Ottawa, le jardin des provinces et le mail de la rue Sparks.

Ce dernier groupe correspond aux plus intéressants exemples des trois types d'espaces à ciel ouvert, les espaces urbains contrôlés. Sans eux, il serait impossible d'explorer et d'apprécier tout ce que peut offrir une ville. Mobilier de rue, oeuvres d'art, artefacts, cafés peuvent animer et rendre plus chaleureux un terrain vague ou un large trottoir devant un édifice. Il n'est pas nécessaire d'y investir une fortune car on peut se servir de matériaux recyclés pour les nouveaux aménagements. On crée ainsi une nouvelle ambiance qui met en valeur les édifices historiques ou modernes, rend au quartier son animation de jadis et éloigne les malfaiteurs. Le grand nombre d'études effectuées sur ce sujet confirme les mérites d'un agencement judicieux des espaces construits et des espaces à ciel ouvert.

Le centre de la capitale renferme divers types d'espaces urbains bétonnés. Ainsi derrière les édifices de la promenade Sussex, la suite de cours intérieures est un bel exemple de leur utilisation. Grâce à une heureuse combinaison de fontaines, de sculptures et de matériaux de construction, tant anciens que nouveaux, et en conservant des curiosités telle la façade de la maison ornée d'éléments en fer-blanc, on a réussi à donner un cachet particulier à un espace qui, autrement, serait bien terne.

À l'occasion, on peut transformer en espace urbain temporaire un terrain destiné à la construction. C'est le cas du site de l'ancien Club Rideau, à